

# La lettre du Moulleau

Juin 2013



## Editorial

L'A.P.R.S.M. a pour but de défendre le site, le style, l'environnement, l'écologie et d'une façon générale le lieu de détente qu'est le Moulleau.

Notre Association, qui compte aujourd'hui plus de 225 membres, a pu conserver son caractère familial et convivial malgré le fort engouement que suscite depuis plusieurs années le Moulleau. Cela ne nous a pas empêchés d'être vigilants sur les problèmes de bruits, de circulation, d'occupation du domaine public et d'urbanisme.

Nous sommes attentifs aux évolutions futures de notre Bassin prônées par nos élus. Vigilants plus particulièrement pour le Moulleau, le débarcadère et son ensablement, les plages, leur sécurité et l'accès pour les bateaux, le développement des établissements ouverts au public.

Je voudrais, au travers de ce 1er éditorial, souhaiter à « La Lettre du Moulleau » bon vent dans sa mission d'information et solliciter en retour vos réactions

Nous comptons sur vous, lors de notre prochaine Assemblée Générale, le 06 août 2013 à 9h30 au Tir au Vol.

Pierre M. TETARD, Président



## Les plages

Objet de tant de soins, les plages du Moulleau font parler. Chacun y va de sa solution. Petit souci, les buts divergent. On les voudrait hautes et basses, peuplées et désertes, surveillées mais libres ...

La cohabitation n'est pas facile disent les politiques. Laissons faire la nature disaient les « vieux ».

Gamin, dans les années cinquante (le temps passe vite), on faisait un château de sable, un seul pour tout l'été, de juin au quinze septembre (Peillon n'était pas né). Il n'était jamais détruit par la mer, on était plus fort qu'elle, croyait-on !

Et puis la passe nord s'est ouverte. Les plages de Meller et de Risque-Tout sont descendues. Plus de Mickey, plus d'Intrépide ... Les épis sont renforcés, doublés, allongés, nenni. Alors vinrent les camions, on voulait piller la Dune. Toujours nenni. On achète une drague pour remonter la plage, prendre le sable au nord et le ramener au sud. Mais pas content le sable, ce n'est pas son naturel, Il glisse et forme un banc, entoure la jetée, retrouve sa place. « Les eaux ont beau couler dans tous les sens, le sable restera toujours au fond ». Redonner à notre bassin un chenal central libéré du sable venu d'ailleurs ? Reconstituer une pointe du Cap Ferret protectrice ? Mais ceci est une autre volonté.

Pour l'heure, l'APRSM est partie prenante dans les réunions Mairie et SIBA pour l'engraissement des plages et la sécurité de nos côtes.

Vous avez pu ainsi remarquer que le dragage de la passe de Montaut n'a pas été effectué cette année et donc que les bateaux de l'UBA et autres ne passeront plus dans les corps-morts comme précédemment. L'accès à la jetée du Moulleau se fera donc par le large.

.../...

## Association des Propriétaires et Résidents pour la Sauvegarde du Moulleau

188 Bd de la Côte d'Argent 33120 ARCACHON

APRSMoulleau@gmail.com

« Elle a pour but de défendre le site naturel du Moulleau, son style, la qualité de l'environnement, son front de mer, sa jetée et sa plage, son écologie et son lieu de détente pour tous.

Elle doit aussi permettre à ses Membres d'échanger des informations sur les projets d'aménagements du Moulleau, d'exprimer leurs opinions et d'en faire part aux pouvoirs publics en veillant, d'une façon générale, à ce que le caractère naturel du site soit sauvegardé. » (Extrait de l'article 1 des statuts)

## Les plages (suite)

Le dragage autour de la jetée, effectué de mai au 15 juin, permet aux bateaux d'accoster à basse mer. La zone de baignade surveillée (de midi à 19 h 00) est décalée vers le nord pour laisser plus de plan d'eau aux manœuvres.

Le balisage pour le trafic port d'Arcachon/Arguin a été renforcé pour inciter les navires à suivre cet axe.

Reste à résoudre la triangulaire baigneurs/planches à voile/bateaux à moteur à la plage des arbousiers. Pour ce, une signalétique définissant les droits et devoirs de chacun est à l'étude.

Michel Dubernet

## Enquête « Bruit et Sécurité »

Du fait de la cessation d'activité d'un établissement particulièrement bruyant, situé bd de la Côte d'Argent, d'une part, et de la Charte que la municipalité fait signer aux établissements ouverts tard dans la nuit, d'autre part, il semble que les problèmes de bruit au Moulleau se soient sensiblement améliorés au cours de l'été 2012.

Nous devons cependant rester vigilants, car de nouveaux établissements se sont ouverts ; il nous sera possible de contrôler le niveau sonore grâce au sonomètre dont nous nous sommes pourvus.

Notre association se veut également active dans le domaine de la sécurité sous toutes ses formes. Nous

désirons mieux cerner l'étendue des problèmes qui nous sont signalés tant par nos adhérents que par des tiers. Nous vous rappelons cependant que la qualité de vie au Moulleau est aussi le résultat de notre comportement personnel : tondeuses, élagage, piscines, musique, stationnement, vitesse, etc.

Dans le but de mieux cerner les nuisances les plus fréquemment ressenties, nous vous proposons de répondre au questionnaire ci-joint, que vous pourrez renvoyer au siège de l'Association ou rapporter lors de notre prochaine assemblée générale au Tir au Vol. Une synthèse de cette enquête sera, bien entendu, diffusée à nos adhérents.

## Infos pratiques

**Travaux bruyants de bricolage et jardinage** (Arrêté préfectoral du 22-09-2008)

Autorisés jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

**Chantiers de construction bruyants**

Interdits à Arcachon en 2013 du 12 juillet au 17 août

**Bus de mer**

Du 6/7 au 1/9. Navette entre la jetée du Moulleau et le port avec arrêt à la jetée Thiers. Billet : 1 € Durée : 45 mn. Renseignements : 08 10 20 17 14

**Bus de nuit (16 à 30 ans)**

Fonctionne dans la nuit du samedi au dimanche de la mairie de Pyla sur mer à la gare d'Arcachon avec arrêt au Moulleau. Tel : 05 56 22 33 44

**Réseau de bus Eho (gratuit) et Baia**

Pour tout renseignement sur les lignes et horaires, s'adresser à la COBAS : 05 56 22 33 44

**Urgence baignade et navigation**

Poste de secours de la jetée du Moulleau du 11-06 au 8-09 Tel : 05 56 22 50 61 ou SAMU : 112

**Urgence cardiaque**

Il y a un défibrillateur aux postes de secours de la jetée du Moulleau et de Pereire

**Fête du Moulleau**

Dimanche 4 août : Régate des vieux gréements du Bassin au départ de la jetée du Moulleau, etc.

**Notre Association**

188 Bd de la Côte d'Argent 33120 ARCACHON  
APRSMoulleau@gmail.com

✂-----

## Bulletin d'Adhésion à l'A.P.R.S.M

NOM (Mr. Mme. Mlle.) ..... Prénom .....

Adresse au Moulleau : .....Tel : .....

Autre adresse éventuelle : .....Tel : .....

Email : .....

adhère à l'Association - cotisation 17 €, chèque à l'ordre de « APRSM »

Le .....

Signature :